

Invitation « Petits déjeuners / débat » - AdDen avocats

Réforme de l'urbanisme commercial : la loi ACTPE du 18 juin 2014 et son décret d'application du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial

Le jeudi 19 mars 2015, AdDen avocats consacre son « Petit déjeuner / débat » parisien à la réforme de l'urbanisme commercial dans le cadre de la loi du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises (ACTPE) et de son décret d'application du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial publié le 14 février 2015.

Le *petit déjeuner* / *débat* est un cycle de conférences à l'attention des professionnels permettant d'échanger sur des sujets d'actualité autour d'une rencontre conviviale au sein des locaux du cabinet *AdDen avocats*.

Voici certains des sujets qui pourront être abordés lors de ce petit-déjeuner auquel nous vous convions :

Le permis de construire tenant lieu d'autorisation d'exploitation commerciale : la procédure, les délais d'instruction, le contentieux

La composition du dossier de demande d'autorisation d'exploitation commerciale : ce qui change

Les nouveaux critères d'appréciation des modifications substantielles nécessitant une nouvelle autorisation d'exploitation commerciale

L'entrée en vigueur de la réforme : quel impact sur les projets en cours ?

L'autosaisine de la CNAC...

<u>Date et horaire</u>: Jeudi 19 mars 2015 9h00 – 11h00 <u>Lieu</u>:
AdDen avocats
31 rue de Bellefond
75009 Paris

ATTENTION: nombre de places limité (réponse le 16 mars 2015 au plus tard).

Merci de confirmer votre présence par mail en nous retournant le formulaire ci-après à

Géraldine CYMER par mail à geraldine.cymer@adden.fr

| Je serai présent le jeudi 19 mars 2015 de 9h00 à | 11h00 | OUI 🗆 | NON 🗆 |
|--------------------------------------------------|-------|-------|-------|
| ENTREPRISE / ORGANISATION | | | |
| NOM | | | |
| ADRESSE | | | |